



Compte-rendu du comité directeur du 15 mars 2023

Réunion dans la salle du CAC, sur l'aérodrome de Chartres Métropole

Membres du comité directeur présents

- André BOIX, Étienne BRESSON, Patrice CHARTIER, Guy DAVID, Guillaume FOUCHER, François GIGOT, Loïc GIRARD, Michel OZOG, Nil SERIN

Membre du comité directeur absent excusé

- Guillaume FOUCHER

Adhérents présents

Yves JOUIN, Guillaume POUILLER

Début de la réunion à 19h00

1 Approbation du compte rendu du comité directeur du 6 décembre 2022

Aucune remarque, compte rendu approuvé.

2 Point financier de l'exercice débuté le 1^{er} octobre

Recettes : environ 10 000 € au 15/03/2023, pour un budget total annuel de 12 000 €.

Subvention de Chartres Métropole : 3 600 € au lieu de 4 500 € espérés (baisse de 20 % des subventions pour presque toutes les associations, comme annoncé lors de la séance des vœux fin janvier 2023).

Adhésions 2023 : 6 000 €.

Vente de la remorque : 500 €.

Dépenses : 5 352 € au 15/03/2023, pour un budget total annuel de 12 000 €.

Reversement FFAM : 2 500 €.

Tonte de la plateforme de St Germain : 1 500 € (dernières mensualités de la prestataire précédente; acompte du nouveau prestataire).

Loyer et charges : 400 € (solde de l'année 2022). Assurance de la salle : 288 €.

École : 156 €:

Ligne internet à résilier (20 € par mois), car elle n'a plus d'utilité réelle (connexions via nos téléphones portables).

Trésorerie : 16 800 €

Commentaires :

La baisse de subvention de Chartres Métropole (-900 €) est en partie compensée par la baisse de la prestation de tonte de la plateforme de St Germain (-600 €, hors augmentation qui aurait pu avoir lieu).

Pas de grosses dépenses prévues cette année ; mais il faudra à terme envisager une légère réfection du parking et des bordures en bois, et probablement des travaux sur la piste bitumée.

Achat possible d'un téléviseur, pour montrer des vidéos lors des journées portes ouvertes ou du salon des associations, afin de renforcer la communication.

Achat possible de meubles de rangement pour le petit matériel (radios, chargeurs, moteurs électriques, ...).

Pas de gros besoin pour l'école, déjà bien équipée en modèles (5 Easyglider, 1 Alpha Club, et différents avions en réserve).

3 Adhésions

68 adhésions pour 2023, plus une ou deux en attente de règlement.

4 Plateforme de St Germain

La 1^{ère} tonte pourrait avoir lieu d'ici la fin du mois de mars, ou au début avril, en fonction de la poussée et de la météo.

Les sangliers ont fait des dégâts à une dizaine d'endroits, principalement sur des zones de friches, et en bordure de la piste vers l'est (côté Chartres). La piste planeur n'a subi aucun dégât, l'espace de survol du drone racing ne semble pas non plus avoir été touché.

Il faudra reboucher au moins grossièrement les dégâts des sangliers (prévoir râteau, crochet, pelle, ...) : séance prévue sur le terrain le samedi 25 mars après-midi.

Le roulage de la piste en herbe et des zones de stationnement (public et modèles) n'est peut-être pas indispensable cette année : à voir après la première tonte, en prévision notamment de la Coupe Alpina.

Installation de quelques ruches en bordure du terrain

Jusqu'à présent, aucun adhérent ne s'est manifesté contre la demande d'installation de quelques ruches le long du bois, en bordure de la zone drone racing. Un dernier courriel sera adressé à tous les membres d'ici quelques jours, et sans ultime opposition, l'autorisation sera confirmée à Antoine Pelletier.

5 Séances de préparation aux exigences DGAC

Pour aider les adhérents qui le souhaitent, nous allons proposer deux séances, pour se mettre en règle avec les exigences DGAC :

- rappel des exigences,
- formation de télé-pilote, avec le test en ligne,
- enregistrement des modèles dans la base DGAC,
- marquage des modèles (N° d'enregistrement, et N° d'exploitant UAS),

Deux premières séances pourraient être organisées dans la salle du CAC :

- samedi 1^{er} avril, de 10h00 à 12h30,
- mercredi 5 avril, de 19h30 à 22h00.

Les candidats qui ont un ordinateur portable devront l'apporter, et pourront se connecter sur internet via un partage de connexion (sur téléphone portable). Pour les candidats non

équipés d'un ordinateur portable, nous pourrons nous connecter à partir d'un autre ordinateur.

6 Organisation de la Coupe Alpina

La préparation du terrain (montage des barnums, balisage des zones d'atterrissement, ...) commencera dès le vendredi 28 avril en début d'après-midi.

Dès le début de la compétition le samedi matin, nous aurons aussi besoin de "juges" pour le chronométrage et la notation (boucle et atterrissage).

Tous les bénévoles peuvent se signaler à Patrice Chartier.

chartier.patrice@orange.fr - 06 83 98 55 49

7 Formation d'examinateur Ailes et Brevets, et QPDD

Précisions complémentaires obtenues 2 jours après le comité directeur :

- la formation aura lieu à Chartres le 13 ou le 20 mai ;
- théorie en salle le matin,
- déjeuner en groupe, pris en charge par la LAM,
- pratique à St Germain l'après-midi, avec un pilote expérimenté et son avion, idéalement aussi un hélicoptériste, pour calibrage des candidats.

8 Activité des sections

* École et perfectionnement

Construction en salle, le mercredi : seulement trois jeunes élèves et un adulte.

Séances de vol à St Germain, dès que le temps le permettra, le mercredi après-midi avec les jeunes, en soirée sur rendez-vous avec les adultes. Avec 4 ou 5 Easyglider et un Alpha Club prêts à voler.

* Vol circulaire

La piste de Champhol est maintenue en état, des arbres proches ont été abattus pour réduire les turbulences en cas de vent : gros travail d'André BOIX et de son équipe !

* Indoor

Regain d'activité, avec 6 ou 7 participants.

* Drone racing

Plusieurs séances de vol avec plusieurs participants.

* Planeur

Les vols vont reprendre avec l'arrivée des cumulus.

Coupe Alpina les 29 et 30 avril.

9 Accueil de l'ALAT sur l'aérodrome de Chartres Métropole

Arrivée des premiers personnels de l'ALAT (60), le 7 juillet.

Arrivée des autres personnels (100) et des hélicoptères (19 : 4 de plus qu'en 2022), le 10 juillet.

Répétition du défilé le 11, report le 12, report le 13, si nécessaire.

Départ des derniers personnels (40), le 15 après-midi.

Le 12 juillet ne sera pas une journée portes ouvertes, il n'y aura pas d'appel au public : cependant les adhérents des 5 associations de l'aérodrome, dont le CAC, pourront accéder au site, pour rencontrer les personnels de l'ALAT, approcher et monter à bord des hélicoptères. Des badges pour voitures et adhérents, seront distribués sur demande.

10 Calendrier des prochains événements du CAC

Une proposition sera transmise au Comité Directeur par Étienne BRESSON pour validation, avant diffusion à tous les adhérents.

11 Prochaine réunion

Date à définir.

Fin de la réunion à 21h45

Le Secrétaire de séance

Patrice CHARTIER



Le Président de séance

Étienne BRESSON

